

Usages et mésusages de l'Écriture comme critères de proto-canonicité au tournant de notre ère

MICHAEL LANGLOIS
Ancien Testament

Je voudrais m'intéresser au statut même d'« Écriture » accordé à un texte, et plus particulièrement à la façon dont il peut être identifié à la lumière des usages et mésusages qui en sont faits. Cette démarche suppose d'une part que le statut d'Écriture d'un texte ne soit pas déjà défini par un canon (c'est le *terminus ante quem*), et d'autre part que son usage en tant qu'Écriture soit suffisamment documenté (c'est le *terminus post quem*).

À ce titre, le tournant de notre ère, avant la destruction du temple de Jérusalem, me semble une période idéale, avec une abondante documentation fournie par les manuscrits de la mer Morte, que viennent compléter des traditions littéraires juives remontant vraisemblablement à cette époque, notamment Philon d'Alexandrie et une partie du NT. C'est cette période qui fera l'objet de notre enquête.

I. Le canon des Écritures au tournant de notre ère

Le terme « canon » vient du grec *κανών* « règle », apparenté à *κάννα* ou *κάννη* « roseau », lui-même emprunté au sémitique commun¹, par exemple l'hébreu *qâneh* « roseau, tige » (Gn 41,5 etc.). Par extension, le canon désigne le modèle ou la « norme », et ce, dans des domaines aussi divers que les arts ou la littérature.

1. Pierre CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1999, p. 493.

En théologie, il désigne ainsi la règle de foi et, appliqué plus spécifiquement à la Bible, il en fixe le contenu.

Il peut prendre la forme d'une simple liste, à l'instar de celle dite de Bryennios, qui figure sur le *Codex Hierosolymitanus*, manuscrit grec du IX^e s. (1056 selon le colophon) découvert en 1873 par le métropolitain Philothée Bryennios dans la bibliothèque de l'Hospice du Saint-Sépulcre à Constantinople. Cette liste mentionne les livres suivants : Gn, Ex, Lv, Jos, Dt, Nb, Jg, Rt, 1–4 R, 1–2 Ch, 1–2 Esd, Est, Ps, Pr, Qo, Ct, Jb, les Petits prophètes, És, Jr, Éz, et Dn. On aboutit à un total de 27 livres, réduit à 22 si l'on tient compte des regroupements. Ces livres correspondent dans l'ensemble au canon retenu par le judaïsme orthodoxe, même si l'on peut s'interroger sur la présence ou non de 3 Esd² ou de Lm, par exemple. Cette liste pourrait remonter, selon Jean-Paul Audet³, au tournant du II^e s. de notre ère, auquel cas il s'agirait de l'un des plus anciens canons bibliques connus. En effet, aucune liste du I^{er} s. n'a été retrouvée – ce qui ne signifie pas nécessairement que de telles listes n'ont pu circuler. Ainsi Flavius Josèphe mentionne-t-il 22 livres répartis en trois groupes : 5 livres mosaïques, 13 livres prophétiques, et 4 livres hymniques et moraux⁴. Il ne donne hélas pas le détail des livres inclus dans chaque catégorie.

Par ailleurs, le regroupement de certains livres à divers degrés (1–2 Sa, voire 1–4 R; les *Megillot*; le Pentateuque; la répartition tripartite) pose la question de l'ordre des livres ou du caractère exhaustif – et donc exclusif – de telles listes. Au sens le plus strict, le canon biblique pourrait même fixer le texte des livres qui composent la Bible; on pense par exemple au texte massorétique, qui présente un texte consonantique immuable, dont il fige également la vocalisation. Ce n'est pas le cas au tournant de notre ère, si l'on en juge par les citations du même Flavius Josèphe, aussi bien que d'autres auteurs tels que Philon ou ceux du NT – sans parler des plus anciens manuscrits bibliques découverts à Qumrân.

Face à ces données, il convient d'être prudent avant de parler de « canon » des Écritures au tournant de notre ère. Il faut en particulier distinguer la question de l'autorité de certains écrits, voire de leur caractère normatif, et l'hypothèse d'une liste établie, voire close, faisant elle-même autorité. Cela implique en outre de

2. Pour un récapitulatif des appellations, voir Michael LANGLOIS, « 3–4 Esdras », dans Thomas RÖMER, Jean-Daniel MACCHI et Christophe NIHAN (éd.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009², p. 822.

3. Jean-Paul AUDET, « A Hebrew-Aramaic List of Books of the Old Testament in Greek Transcription », *The Journal of Theological Studies* I/2, 1950, p. 135-154.

4. Flavius JOSÈPHE, *Contre Apion*, I, 38-40. Voir Théodore REINACH et Léon BLUM, *Flavius Josèphe. Contre Apion*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », 1930, p. 9-10.

résister à la tentation d'une approche binaire qui n'autoriserait que deux états aux écrits : canonique ou non canonique. Divers degrés d'autorité sont envisageables, en fonction des indices que l'on peut déceler dans l'usage qui est fait de ces textes.

Dans la suite de cette étude, nous allons donc nous intéresser aux divers « usages de l'Écriture » au tournant de notre ère, et voir dans quelle mesure ceux-ci peuvent fournir des critères d'autorité et, pourquoi pas, de proto-canonicité.

II. 1^{er} type d'usage : la mise par écrit et la copie

Si le fait d'écrire peut aujourd'hui sembler banal, il n'en va pas de même dans l'Antiquité, où la mise par écrit requiert des compétences et des moyens souvent hors de portée du plus grand nombre. On peut dès lors se demander si le coût (en temps et en argent) lié à la copie d'un texte ne pourrait en révéler la valeur, et donc l'importance ou l'autorité.

Prenons en exemple un simple ostracon⁵. Le texte est rédigé sur un débris de poterie recyclé en support d'écriture qui ne coûte rien. L'encre elle-même est peu coûteuse, le calame ne semble pas d'une grande précision, et le tracé des lettres est pour le moins hâtif. Si l'on se fonde sur ces critères, le texte mis par écrit ne doit revêtir qu'une importance des plus relatives aux yeux de ceux qui l'ont porté. De fait, il s'agit d'un simple reçu administratif attestant le dépôt d'une trentaine de litres de farine par un certain Mashekou. Cette transaction justifie la mise par écrit d'un texte court, mais pas une copie soignée sur un support onéreux.

À l'inverse, le plus long des manuscrits de la mer Morte aujourd'hui préservé, le *Rouleau du Temple*, dépasse les 8 m⁶. Il est copié sur de grands feuillets de cuir fin dotés d'un interligne confortable, supérieur au centimètre ; le tracé des lettres est délicat et régulier, œuvre de scribes expérimentés et patients. Le coût d'un tel manuscrit est considérable, et pourrait révéler l'importance de cet écrit. D'autres manuscrits ont d'ailleurs pu être plus longs encore, à l'instar de 4Q72 qui, s'il contenait l'ensemble du livre de Jr, a pu dépasser les 16 m en longueur⁷. Une

5. Michael LANGLOIS, « Un nouvel ostracon mentionnant la ville biblique de Maqqéda », dans Id. (éd.), *Monde sémitique et Bible hébraïque*, Paris, Maisonneuve, « Semitica 54 », 2012, p. 51-63.

6. Voir Yigael YADIN, *The Temple Scroll, Volume One: Introduction*, Jerusalem, Israel Exploration Society / Hebrew University / Shrine of the Book, 1983, p. 10.

7. Entre 16,3 m et 17,6 m selon son éditeur ; voir Emanuel TOV, « 72. 4QJer^c », dans Eugene C. ULRICH et Frank Moore CROSS (éd.), *Qumran Cave 4. X: The Prophets*, Oxford, Clarendon Press, « Discoveries in the Judaean Desert 15 », 1997, p. 180.

telle longueur est plausible, puisque le papyrus Harris I, rédigé en égyptien hiéroglyphique au XII^e s. avant notre ère, mesure plus de 41 m de long⁸. Mais la longueur du manuscrit est en partie liée à celle de l'œuvre copiée – en partie seulement, car d'autres facteurs, telle la hauteur des lettres, de l'interligne, des marges et du feuillet, influent considérablement sur la longueur du rouleau, qui peut ainsi varier du simple au double⁹. Il n'en demeure pas moins qu'on ne trouvera pas de rouleau de Dn faisant 10 m de long; il convient donc de relativiser cet argument, et de le combiner avec les autres critères codicologiques susmentionnés.

Ainsi Emanuel Tov s'est-il intéressé à la hauteur des marges supérieures et inférieures; il a dénombré 30 manuscrits de la mer Morte aux marges supérieures à 3 cm, parmi lesquels 22 préservent des livres de la Bible hébraïque¹⁰. Cette proportion, supérieure à 70 %, est d'autant plus frappante que les rouleaux « bibliques » ne représentent que 20 % des manuscrits. Mais ce calcul est problématique à plus d'un titre. Tout d'abord, l'état de conservation de nombre de manuscrits ne permet pas de connaître la hauteur des marges, si bien que ceux-ci sont d'emblée exclus de cette comparaison. Ensuite, le chiffre retenu pour la hauteur de la marge, 3 cm, ne tient pas compte de la hauteur du manuscrit. Or, une marge de 3 cm sur un feuillet qui en fait 30 ne produit pas la même aération que sur un feuillet qui en fait seulement 20. Il faudrait donc plutôt proposer une valeur relative, par exemple 10 %. Enfin, que l'on retienne une valeur absolue (3 cm) ou relative (10 %), comment classer des manuscrits dont les marges approchent cette valeur sans l'atteindre? On voit le caractère arbitraire et artificiel de la fixation d'une telle limite.

Si des statistiques sont possibles, elles doivent intégrer davantage de facteurs et surtout aboutir à des résultats pondérés et dotés de marges d'erreur. Je propose notamment de prendre comme facteur la surface globale d'occupation du texte sur le feuillet; celle-ci tiendrait compte non seulement des marges ou de l'interligne, mais aussi des espaces laissés vierges par le scribe. Ces espaces visent le plus souvent à séparer phrases, paragraphes ou chapitres; leur effet n'est pas seulement esthétique: ils participent de l'effort du scribe de transmettre au mieux une tradition de lecture d'un texte. Dans le cas des textes poétiques, une disposition stichographique peut même être adoptée; parmi les manuscrits de la mer Morte, cette pratique est attestée pour Ps, Pr, Job, Lm, certains passages du Pentateuque

8. Pierre GRANDET, *Le papyrus Harris I (BM 9999)*, 2 vol., Le Caire, Institut français d'archéologie orientale du Caire, « Bibliothèque d'étude 109 », 1994.

9. Emanuel Tov, *Scribal Practices and Approaches Reflected in the Texts Found in the Judean Desert*, Leiden, Brill, « Studies on the Texts of the Desert of Judah 54 », 2004, p. 77.

10. *Ibid.*, p. 127.

(Ex 15 et Dt 32 notamment), mais aussi pour Sir (2QSir et MasSir) et pour une apocalypse messianique (4Q521)¹¹.

D'autres ph nomenes semblent s'inscrire dans la m me perspective, mais leur prise en compte comme crit re d'importance me para t incertaine. Ainsi certains scribes font-ils par exemple un usage abondant de *matres lectionis*. Celles-ci clarifient ou pr cisent la lecture du texte h breu ou aram en, mais il n'est pas s r qu'un scribe r serve cet usage aux seuls livres dont l'importance est jug e majeure. De fait, les manuscrits de la mer Morte semblent plut t attester une tendance g n ralis e¹².

Signalons  galement la pr sence de corrections, notamment interlin aires, qui visent le plus souvent   rectifier une erreur de copie faite par le scribe. Leur nombre parfois abondant pourrait trahir la n gligence d'un scribe copiant un texte jug  peu important. D'un autre c t , de telles corrections pourraient  tre la preuve d'une volont  de fid lit  dans la transmission d'une  uvre jug e au contraire importante.

Un autre indice soulignant le caract re extra-ordinaire de l' uvre copi e pourrait  tre l'usage d'une  criture sp cifique ou du moins inhabituelle et  vocatrice. Prenons l'exemple du pal o-h breu,  criture employ e en Isra l jusqu'au v^e s. avant notre  re. Apr s l'exil   Babylone, la forme des lettres  volue consid rablement, tout comme en aram en, pour aboutir   l' criture jud enne, bien distincte par exemple de l' criture samaritaine. Revenir au pal o-h breu, comme le font les Hasmon ens au ii^e s. avant notre  re, n'est donc pas anodin : c'est une volont  de s'identifier au glorieux pass  du royaume d'Isra l. Le pal o-h breu est un symbole identitaire fort, que l'on peut d s lors employer pour marquer une rupture ou souligner le caract re exceptionnel de l' crit. Ainsi peut-on rencontrer   Qumr n, sur un manuscrit employant pourtant l' criture jud enne, le t tragramme Yhwh (ou un autre th onyme) not  en pal o-h breu. L'effet est saisissant : le lecteur est imm diatement averti de la pr sence d'un nom divin, et par l -m me invit    lui accorder tout le respect qu'il m rite.

Il y plus.   Qumr n, certains manuscrits sont enti rement copi s en pal o-h breu. Ce ph nomenes est rare ; il ne concerne que 15 manuscrits sur plus de 900¹³ : 4 exemplaires du Lv, 3 de la Gn dont 1 contenant  galement l'Ex, 1 autre de l'Ex, 2 du Dt, 1 des Nb, 1 de Jb, et 3 manuscrits dont l'identification reste incertaine (4Q123 ; 4Q124 ; 11Q22). Ainsi, sur les 15 manuscrits en pal o-h breu, on en compte 11 du Pentateuque et 1 de Jb. Ces chiffres sont  vocateurs :

11. *Ibid.*, p. 168.

12. C'est par exemple le cas des digrammes vocaliques ; voir Elisha QIMRON, *The Hebrew of the Dead Sea Scrolls*, Atlanta, Scholars Press, «Harvard Semitic Studies 29», 1986, p. 20.

13. E. Tov, *op. cit.* [n. 9], p. 246.

le paléo-hébreu est avant tout employé pour écrire la Tora, à laquelle certains ont associé Job, peut-être parce qu'il renvoie à l'époque patriarcale et/ou aurait lui aussi été écrit par Moïse¹⁴. En ce qui concerne les trois autres manuscrits, leur état de conservation ne permet guère de les identifier; sur le premier (4Q123), quelques mots et expressions ont été préservés, y compris une mention de Moïse (4Q123 2 1) et de territoires israélites comme en Jos 21. On imagine aisément qu'un tel texte ait pu être associé à la Tora, même s'il concerne l'établissement du peuple en terre promise avec Josué, puisque cet épisode clôt le récit de l'Exode¹⁵.

Un autre indice d'autorité pourrait être le nombre d'exemplaires: un écrit jouissant d'une grande autorité serait davantage copié qu'un écrit mineur. Voici donc, selon mes estimations¹⁶, les œuvres les mieux attestées parmi les manuscrits de la mer Morte. Dt: 45 exemplaires; Ps: 41; Gn: 30; Ex: 27; Lv: 26; És: 23; *Jub*: 15; *Hén*: 15 (25 si l'on compte le *Livre des Géants*, voir ci-dessous); Nb: 14; Dn: 13; XII: 12; *Règle de la Communauté*: 12; *Écrit de Damas*: 10; *Livre des Géants*: 10; *Cantiques de l'holocauste du sabbat*: 10.

Ces chiffres sont évocateurs: le Dt et les Ps sont des best-sellers, suivis par les autres livres de la Tora, à laquelle on peut associer *Jub*. Au niveau prophétique, c'est És qui remporte la palme, suivi par *Hén*, sauf si on lui associe le *Livre des Géants*, auquel cas il passe devant És. Dn et les XII ne sont pas très loin. Les textes communautaires que sont l'*Écrit de Damas* et la *Règle de la Communauté* sont également bien attestés, mais il convient de rappeler que l'immense majorité des manuscrits de la mer Morte ont été découverts sur un seul site, Qumrân. Les connaissances que nous avons de cette époque sont ponctuelles et fragmentaires, et doivent donc être relativisées. Par ailleurs, les fragments de Qumrân eux-mêmes restent pour certains non identifiés ou en attente de publication, si bien que les chiffres donnés ci-dessus seront amenés à évoluer. Ces réserves quant à la pertinence du nombre de copies ne sont pas de nature à éliminer totalement ce critère, mais invitent à le combiner avec d'autres indices, notamment internes, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs.

14. Cette seconde explication a la faveur E. Tov, *op. cit.* [n. 9], p. 247. Mais elle n'est pas incompatible avec la première, et pourrait même en dériver.

15. Michael LANGLOIS, *Le texte de Josué 10. Approche philologique, épigraphique et diachronique*, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, «Orbis Biblicus et Orientalis 252», 2011, p. 21-24.

16. C'est-à-dire en tenant compte de manuscrits non comptabilisés par Emanuel Tov, *Revised Lists of the Texts from the Judaean Desert*, Leiden, Brill, 2010.

III. 2^e type d'usage : usage rituel

L'usage rituel ou liturgique d'une  uvre est assur ment un indice de l'autorit  dont elle jouit.

Un premier cas assez facile   identifier est celui des textes figurant sur les phylact res et *mezuzot*, dont l'usage est bien attest  au tournant de notre  re. On en compte une trentaine sur les diff rents sites de la mer Morte, pour la plupart   Qumr n. Or, les passages attest s sont toujours issus de l'Ex (chap. 12–13) et du Dt (chap. 5–6 et 11–12, parfois 32)¹⁷. Ces d couvertes confirment, d'une part, l'antiquit  de cette pratique, et, de l'autre, le statut unique de la Tora mosa ique, seule repr sent e dans cette documentation.

Plusieurs manuscrits pourraient  tre eux aussi destin s   un usage liturgique. Un demi-si cle avant la d couverte des manuscrits de la mer Morte, l' gypte livrait un papyrus – le « papyrus Nash », du nom de son acqu reur – contenant le D calogue et le Shema Isra l¹⁸. Il ne s'agit pas d'un manuscrit complet d'Ex et de Dt, dont seul un fragment aurait  t  pr serv , mais d'un manuscrit destin    un usage rituel ou liturgique, au sens large du terme. Il n'en demeure pas moins qu'un tel papyrus souligne la centralit  des traditions mosa iques.

D'autres manuscrits susceptibles d' tre employ s dans un cadre liturgique sont ceux qui contiennent des pri res et des cantiques.   Qumr n, le livre le plus repr sent    ce titre est celui des Ps, avec une quarantaine d'exemplaires. S'il ne fait aucun doute que ce recueil occupe une place pr dominante dans la litt rature et la liturgie du juda sme au tournant de notre  re, la liste et l'ordre des psaumes qui y sont rassembl s varie d'un manuscrit   l'autre. Ainsi 4Q98 pr serve-t-il, par exemple, le Ps 31 suivi du Ps 33 puis du Ps 35. D'autres manuscrits incluent en outre des psaumes non retenus par le canon h bra ique ; c'est notamment le cas de 4Q88 ou 11Q5, qui contiennent divers psaumes souvent inconnus. Signalons encore l'attestation, en 11Q5, des Ps 151, 154, 155 et de Si 51,13-20.

Outre le livre des Ps, on trouve   Qumr n d'autres recueils de pri res et d'hymnes, pour certains relativement populaires. Le plus connu d'entre eux est sans doute le *Livre des Hymnes*, attest  en 8 exemplaires¹⁹ ; mais ce n'est peut- tre

17. J zef Tadeusz MILIK, « Tefillin, mezuzot et targums (4Q128–4Q157) », dans Roland DE VAUX et J zef Tadeusz MILIK ( d.), *Qumr n grotte 4. II.*, Oxford, Clarendon Press, « Discoveries in the Judaean Desert 6 », 1977, p. 38.

18. Premi re  dition par Stanley A. COOK, « A Pre-Massoretic Biblical Papyrus », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 25, 1903, p. 34-56.

19. Voir la nouvelle  dition de Hartmut STEGEMANN, Eileen M. SCHULLER et Carol A. NEWSOM, *Qumran Cave 1. III. 1QHodayot^a with Incorporation of 1QHodayot^b and 4QHodayot^{c,f}*, Oxford, Clarendon Press, « Discoveries in the Judaean Desert 40 », 2009.

pas le plus populaire : en effet, le recueil des *Cantiques pour l'holocauste du sabbat* compte au moins 10 exemplaires. On pourrait mentionner nombre d'autres œuvres à caractère liturgique ou rituel, y compris des confessions²⁰, incantations ou exorcismes²¹, qui ont pu jouir d'une certaine autorité au tournant de notre ère. Mais il n'est pas sûr qu'elles aient formé un recueil comme celui des Ps, des *Hymnes* ou des *Cantiques du sabbat*.

IV. 3^e type d'usage : références

L'autorité dont jouit une œuvre peut également se voir au travers des références qui y sont faites. On peut certes imaginer faire référence à une œuvre de façon accessoire, sans pour autant lui accorder une autorité scripturaire, à l'instar de la citation possible d'Épiménide de Cnossos en Tite 1,12. Il faut donc tenir compte d'autres facteurs, comme le caractère récurrent des citations, ou une indication de l'autorité qui leur est accordée.

Chez Philon, par exemple, les références à d'autres livres que le Pentateuque sont rares²². Ces quelques dizaines de citations pâlisent face aux milliers de références au Pentateuque ; même si l'essentiel de la production littéraire de Philon consiste en une série de commentaires sur la Tora, il n'en demeure pas moins que Philon ne semble pas accorder autant d'importance à ces autres œuvres.

Dans le NT, les livres les plus cités sont, de loin, les Ps et És ; viennent ensuite l'Ex et le Dt, ainsi que la Gn et les XII. Si l'on tient également compte des allusions possibles²³, le classement n'est guère bouleversé ; des livres historiques tels que Sa–Rois, moins susceptibles d'être directement cités, gagnent néanmoins en visibilité.

À Qumrân²⁴, si l'on exclut les commentaires et recueils, ce sont És, Dt et Lv qui sont le plus souvent cités ; mais les XII, Nb et Ps font également l'objet de citations.

20. Par exemple 4Q393, qui pourrait d'ailleurs faire référence à des textes tels que Dt 6,11 ; 7,9 ; Ps 51,4.13 ou Jr 11,8.

21. Par exemple 4Q444 ou 4Q510–511.

22. Jean ALLENBACH, André BENOÎT et Daniel A. BERTRAND, *Biblia Patristica. Supplément : Philon d'Alexandrie*, Paris, CNRS, 1982.

23. Comme c'est le cas, par exemple, de Kurt ALAND et Eberhard NESTLE, *Novum Testamentum Graece*, 27^e éd., Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1993, p. 772-808.

24. David L. WASHBURN, *A Catalog of Biblical Passages in the Dead Sea Scrolls*, Atlanta, Society of Biblical Literature, «Text-Critical Studies 2», 2002.

Outre les aspects quantitatifs, certains éléments entourant les références sont révélateurs de l'autorité accordée à l'œuvre citée. Il s'agit le plus souvent de la mention explicite du personnage auquel l'œuvre est associée: Moïse, David, Ésaïe, etc. Ces grands hommes de Dieu sont qualifiés de prophètes, et c'est à ce titre que leurs écrits font autorité. Ainsi l'autorité accordée à *Hén* dans l'épître de Jude (v. 14-15): on observe tout d'abord que l'auteur de l'épître ne se contente pas d'une simple allusion à un passage d'*Hén*; il le cite *verbatim* et explicitement. Deuxièmement, il en nomme l'auteur, à savoir Hénoch, et prend soin de souligner la qualité de cet illustre personnage: c'est le « septième » patriarche depuis Adam. Troisièmement, il ne se satisfait pas d'un verbe introductif tel que « dire » ou « écrire »; il emploie le verbe « prophétiser », qui achève d'établir l'autorité du texte cité. À vrai dire, peu de formules introductives sont aussi insistantes que celle-là; il n'est donc pas impossible que l'auteur ait ressenti le besoin de préciser l'autorité accordée à *Hén*, comme si elle n'allait pas de soi ou n'était pas reconnue d'emblée par l'ensemble de ses lecteurs potentiels. Cette formule n'en est pas moins pertinente pour notre enquête, puisque nous nous intéressons précisément à une période où l'autorité des œuvres en question n'est ni homogène, ni nécessairement stable.

V. 4^e type d'usage: interprétations

Plus que de simples références ou citations, les efforts d'interprétation d'un texte révèlent l'intérêt que l'on y porte, mais aussi le souci d'une compréhension juste ou approfondie. La rédaction d'ouvrages interprétatifs montre en outre que cet effort de compréhension dépasse le cadre personnel; elle fait partie intégrante d'une volonté de partager et transmettre le message de ces textes d'une façon claire et accessible aux membres de la communauté. Plusieurs types d'interprétation sont attestés au tournant de notre ère, et doivent retenir notre attention.

Versions

Un traducteur est un interprète; la translation d'un texte d'une langue à l'autre requiert un processus d'interprétation. Les versions anciennes de la Bible n'échappent pas à cette règle, d'autant qu'elles montrent parfois une grande liberté dans l'adaptation du message au contexte cible.

Les plus anciens manuscrits attestant la traduction d'écrits juifs ont été découverts à Qumrân; ils sont rédigés en grec et en araméen, et peut-être en hébreu pour des textes traduits de l'araméen. L'existence de telles versions était

néanmoins déjà connue tant par des témoignages anciens que par des manuscrits plus tardifs. Ainsi la célèbre *Lettre d'Aristée* raconte-t-elle comment, au III^e s. av. n. ère, la « Loi des Judéens » qui était en « lettres hébraïques » fut traduite en grec par six anciens de chacune des douze tribus israélites²⁵ (§ 32).

Ce document de propagande montre bien les enjeux liés à la traduction de la Tora, enjeux dont Philon se fait aussi l'écho : il insiste sur la qualité et la fidélité de la traduction grecque, au point que les Écritures hébraïques et grecques sont vues « comme deux sœurs, ou mieux, comme une seule et même œuvre, tant pour le fond que pour la forme²⁶. » Les auteurs de la version grecque sont quant à eux qualifiés de « hiérophantes » et « prophètes », ce qui semble être pour Philon un critère majeur d'établissement de l'autorité scripturaire sur lequel nous reviendrons plus loin.

À Qumrân, la grotte 7 ne contenait que des manuscrits grecs : un de l'Ex, un de l'épître de Jr, des fragments d'*Hén*, et d'autres fragments non identifiés. La grotte 4 a elle aussi livré quelques manuscrits grecs²⁷ : 2 du Lv, 1 du Dt, 1 des Nb, 1 texte mentionnant Pharaon et Moïse²⁸ et d'autres fragments non identifiés. Les autres sites de la mer Morte ne contenaient presque pas de textes littéraires grecs, et ceux qu'ils contenaient n'ont pu être identifiés avec des œuvres connues, à l'exception du manuscrit des XII de Naḥal Ḥever. Ce dernier est particulièrement intéressant, car il correspond à une recension de la version grecque dite des LXX²⁹. Autrement dit, certains milieux avaient déjà, au tournant de notre ère³⁰, le souci de corriger la LXX pour proposer une traduction plus littérale du

25. André PELLETIER, *Lettre d'Aristée à Philocrate. Introduction, texte critique, traduction et notes, index complet des mots grecs*, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes 89 », 1962, § 30-32.

26. Roger ARNALDEZ et al., *De Vita Mosis I-II. Introduction, traduction et notes*, Paris, Cerf, « Les œuvres de Philon d'Alexandrie 22 », 1967, p. 209, II § 40.

27. Emanuel Tov (éd.), *The Texts from the Judaean Desert. Indices and an Introduction to the Discoveries in the Judaean Desert Series*, Oxford, Clarendon Press, « Discoveries in the Judaean Desert XXXIX », 2002, p. 215.

28. Il s'agit de 4Q127. Voir Michael LANGLOIS, « Apocryphe de l'Exode (4QpapParaExode gr). 4Q127 », dans Katell BERTHELOT et Thierry LEGRAND (éd.), *La Bibliothèque de Qumrân, Volume 2. Torah – Exode – Lévitique – Nombres*, Paris, Cerf, 2010, p. 127.

29. Voir déjà Dominique BARTHÉLEMY, *Les devanciers d'Aquila. Première publication intégrale du texte des fragments du Dodécaprophéton trouvés dans le désert de Juda, précédée d'une étude sur les traductions et recensions grecques de la Bible réalisées au premier siècle de notre ère sous l'influence du rabbinat palestinien*, Leiden, Brill, « Supplements to Vetus Testamentum 10 », 1963.

30. La datation précise de ce manuscrit est difficile ; il pourrait remonter au I^{er} s. avant notre ère, mais une datation au I^{er} s. de notre ère n'est pas exclue. Voir Emanuel TOV, Robert A. KRAFT et Peter J. PARSONS, *The Greek Minor Prophets Scroll from Naḥal Ḥever (8HevXIIgr)*, Oxford, Clarendon Press, « Discoveries in the Judaean Desert 8 », 1990, p. 22-26.

texte h breu. La rectification de ce qui  tait consid r  comme un « m susage de l' criture » pourrait ainsi souligner l'autorit  dont jouissait le livre des XII.

Int ressons-nous   pr sent   l'aram en. Les manuscrits de la mer Morte comportent un nombre plus important de textes aram ens que de textes grecs, mais la plupart semblent  tre des compositions plus que des versions. On pourrait ainsi s'interroger sur le statut de l'*Apocryphe de la Gn* comme targum, ou du moins bas  sur un targum, mais cette question d passe le cadre de notre enqu te³¹. On notera seulement, en  cho aux crit res codicologiques envisag s plus haut, que ce manuscrit est copi  sur de grands feuillets dot s de belles marges, qu'il a pu mesurer jusqu'  12 m de long³², et qu'il compte donc parmi les rouleaux majeurs d couverts   Qumr n.

Les manuscrits clairement identifi s comme targums sont au nombre de 3 : 1 du Lv et 2 de Jb. Si l'autorit  du Lv n'est plus   d montrer, la popularit  du livre de Jb  tait plus incertaine, avec seulement 4 exemplaires conserv s en h breu ; les 2 exemplaires suppl mentaires, en aram en, viennent confirmer l'importance de ce livre, d j  soulign e par l'existence d'un exemplaire en pal o-h breu. Signalons  galement que ces versions aram ennes ne co ncident pas avec les autres targums attest s plus tardivement. Il y a donc eu plusieurs entreprises parall les (ou successives, mais ind pendantes) de traduction de ces livres en aram en.

D'autres targums ont pu circuler au tournant de notre  re, sans que cette hypoth se soit confirm e par des donn es  pigraphiques. Signalons   titre d'exemple la citation de Ps 22,2 par J sus en Mt 27,46, qui suit une version aram enne plut t que l'original h breu³³, version sensiblement diff rente d'ailleurs du targum connu par ailleurs³⁴. On peut d s lors envisager l'existence d'une traduction aram enne des Ps au tournant de notre  re,   moins qu'il ne s'agisse d'une traduction *ad hoc* ponctuelle.

Mais revenons un instant   Qumr n, o  le livre de Tobit est attest  par 4 manuscrits aram ens et 1 manuscrit h breu. Ce dernier pr serve-t-il l'original

31. Voir, par exemple, Thierry LEGRAND, « Ex g ses targumiques et techniques de r criture dans l'Apocryphe de la Gen se (1QapGen ar) », dans Katell BERTHELOT et Daniel ST KL BEN EZRA ( d.), *Aramaica Qumranica. Proceedings of the Conference on the Aramaic Texts from Qumran in Aix-en-Provence. 30 June-2 July 2008*, Leiden, Brill, « Studies on the Texts of the Desert of Judah 94 », 2010, p. 225-252, et sa contribution dans ce volume.

32. Le manuscrit pr serv  mesure un peu moins de 3 m, mais la pr sence possible de lettres marginales servant   num roter les feuillets pourrait r v ler l'existence d'une quinzaine de feuillets, soit environ 9 m. Voir Matthew Morgenstern, « A New Clue to the Original Length of the Genesis Apocryphon », *Journal of Jewish Studies* 47/2, 1996, p. 345-347.

33. Avec le verbe aram en  שבק   « laisser » ( שבקתני translitt r   σαβαχθανι), au lieu de l'h breu  עבר.

34. O  l'on a l'interrogatif  מטול, et non  מה comme en Mt 27,46 (translitt r   λεμα).

hébraïque, traduit ensuite en araméen, comme l'attestent les quatre autres manuscrits? Ou bien aurait-on – phénomène rare – un original araméen traduit en hébreu, comme le suggère la proportion d'exemplaires araméens? Cette question dépasse elle aussi le cadre de notre étude³⁵, mais montre l'intérêt suscité par le livre de *Tb*, qui a conduit à la réalisation d'une version dès le tournant de notre ère.

Commentaires

Plusieurs œuvres font l'objet de commentaires plus ou moins continus, soulignant l'autorité dont elles jouissent auprès des communautés qui produisent et reçoivent ces travaux exégétiques. Le plus célèbre des commentateurs de l'Écriture au tournant de notre ère est assurément Philon, qui a produit une trentaine de commentaires pour la plupart allégoriques. Ils portent pour l'essentiel sur la Gn, la vie des patriarches, mais aussi de Moïse, le Décalogue et d'autres lois mosaïques. Philon ne commente aucun livre en dehors de la Tora.

À Qumrân, plusieurs commentaires ont été découverts et pourraient nous renseigner sur l'importance et l'autorité de certains livres. Ainsi trouve-t-on 8 commentaires d'És, 7 commentaires de l'un ou l'autre des XII, 4 de la Gn, 3 des Ps, 1 d'*Hén*³⁶, et quelques commentaires non identifiés³⁷. On remarquera que ce sont surtout les textes prophétiques qui retiennent l'attention des commentateurs, probablement parce que ces derniers leur prêtent un sens caché ou abscons qu'il s'agit de mettre en lumière, un point sur lequel nous reviendrons très vite. Les Ps et *Hén* sont d'ailleurs également considérés comme des livres prophétiques, tandis que la Gn bénéficie surtout d'éclairages ponctuels portant sur des péripécies préalablement sélectionnées. L'absence de commentaire de la Tora est à première vue surprenante; c'est sans tenir compte des innombrables manuscrits portant sur l'application des prescriptions mosaïques, et qui

35. Voir l'état de la question par Joseph A. FITZMYER, *Tobit*, Berlin, Walter de Gruyter, «Commentaries on Early Jewish Literature», 2003, p. 18-28.

36. Il s'agit de 4Q247, un fragment unique qui semble expliciter l'Apocalypse des Semaines (1 Hén 93,1-10+91,11-17), laquelle retrace l'histoire de l'humanité avec une périodisation en dix «semaines» (cf. Dn 9,24). Voir Magen BROSHI, «247. 4QPeshor on the Apocalypse of Weeks», dans Stephen J. PFANN, Philip S. ALEXANDER et Magen BROSHI (éd.), *Qumran Cave 4. XXVI Cryptic Texts and Miscellanea*, Part 1, Oxford, Clarendon Press, «Discoveries in the Judaean Desert 36», 2000, p. 187-191; Michael LANGLOIS, «Livre d'Hénoch», dans André PAUL, Katell BERTHELOT, et Thierry LEGRAND (éd.) *La Bibliothèque de Qumrân, 1. Torah – Genèse*, Paris, Cerf, 2008, p. 86-89.

37. E. Tov, *Scribal Practices*, *op. cit.* [n. 9], p. 259; Id., *The Texts from the Judaean Desert. op. cit.* [n. 27], p. 130-131.

se pr sentent donc comme bien plus qu'un simple commentaire de l'un ou l'autre des livres de la Loi.

Interpr tations proph tiques et applications contemporaines

Parmi les diff rents types d'interpr tation observ s au tournant de notre  re, certains sont particuli rement pertinents pour notre  tude : il s'agit des interpr tations proph tiques et des applications contemporaines.

Cet usage d'un texte suppose en effet que le message v hicul  par l'auteur transcende son  poque pour atteindre le pr sent. C'est peut- tre l  l'une des clefs de la canonicit  d'un texte : sa pertinence pour  clairer la vie du lecteur et l'instruire, au del  des si cles qui peuvent les s parer. Plus encore, un livre semble parfois renfermer un message cach , dont l'auteur humain n' tait pas conscient, et qui montre ainsi l'inspiration divine du texte. C'est notamment ce que pr supposent les commentaires all goriques de Philon, pour qui Dieu est bien l'auteur ultime de la Tora. Quant aux proph ties d' s ou des XII, l'interpr tation qui en est faite vise souvent   expliquer leur accomplissement des si cles plus tard, confirmant l'origine divine de leur message et le bien-fond  de leur pr tention proph tique.

Certains commentaires peuvent d'ailleurs laisser dubitatif l'ex g te moderne, tant le texte comment  semble parfois n' tre qu'un simple pr texte ou le support d'une propagande   peine dissimul e. Mais m me ces « m susages de l' criture » renforcent, au fond, l'autorit  scripturaire des livres comment s. Pourquoi, en effet, justifier la pr eminence du Ma tre de justice au travers du livre d'Habaquq si ce dernier ne jouit pas d'une autorit    m me de convaincre les lecteurs ? Il semble donc que les diverses interpr tations, versions, commentaires, applications, bonnes ou mauvaises, comptent parmi les usages (et m susages) de l' criture les plus r v lateurs de l'autorit  d'un texte.

VI. 5  type d'usage : regroupements

Plusieurs types de regroupements sont attest s au tournant de notre  re ; ils visent   rassembler les textes autour d'une th matique commune, ou tout simplement   les encha ner pour former un tout coh rent d'un point de vue chronologique ou th ologique. Un tel travail semble r v lateur de l'autorit  accord e   ces textes, une autorit  que l'on pourrait s'aventurer   qualifier de normative, puisque ces regroupements sont l'occasion d'harmoniser les  ventuelles divergences et de pallier les autres sources de discr dit.

En outre, le fait de regrouper plusieurs œuvres et de les présenter ensemble n'est pas sans rappeler le principe même du canon tel qu'on le trouve dans les arts ou la littérature. On dépasse ici le stade de l'autorité individuelle d'un écrit pour s'intéresser à l'autorité globale d'un recueil de textes ; c'est ce que l'on pourrait appeler une approche canonique des Écritures.

Compilation

Un premier type de regroupements consiste à compiler plusieurs passages extraits de livres différents, par exemple autour d'une thématique commune. À Qumrân, l'état fragmentaire de nombreux manuscrits ne permet pas toujours de savoir s'il s'agit d'un texte continu ou d'une compilation³⁸. D'autres manuscrits, en revanche, se présentent clairement comme des compilations ou florilèges, à l'instar de 4Q175 [*Testimonia*], qui enchaîne des citations de Dt, Nb et Jos. Un autre manuscrit, 4Q174 [*Florilège*], contient de petites transitions explicatives entre les passages cités, qui ont pour but de souligner l'enchaînement logique et le développement thématique de l'ensemble, une thématique eschatologique dans le cas présent. Le rédacteur cite ainsi plusieurs livres, parmi lesquels Ex, Dt, Sa, És, Éz, Am, Ps ou Dn. Une telle diversité est rare, et pourrait ne pas être fortuite, le rédacteur cherchant à mettre en valeur l'unité et la complémentarité de ces textes. Ainsi, au delà de l'autorité individuelle dont jouissent ces livres, un tel regroupement suggère une vision d'ensemble et une autorité globale, un cadre dans lequel les textes peuvent entrer en dialogue et se compléter. Il s'agit là d'une approche que l'on peut, me semble-t-il, qualifier de canonique.

Réécriture

Allant au delà d'une compilation de passages isolés, certains manuscrits semblent reprendre l'ensemble d'un livre en y intégrant les données issues d'autres écrits. Ce phénomène est observé à divers degrés, si bien qu'il est parfois difficile de qualifier la nouvelle œuvre.

Manuscrit harmonisant

Si le texte est proche de celui du livre copié, et si les quelques différences proviennent d'une autre source elle aussi identifiée, on peut parler de manuscrit harmonisant. C'est le cas du manuscrit paléo-hébreu de l'Ex, qui présente de

38. Voir, par exemple, Stéphanie ANTHONIOZ, « 2QExode^b (2QExod^b). 2Q3 », dans *La Bibliothèque de Qumrân, Volume 2, op. cit.* [n. 27], p. 9-11.

nombreuses affinit s avec la recension dite samaritaine, et notamment des harmonisations issues du livre du Dt³⁹.

Livre r ecrit

Si le texte est consid rablement enrichi par rapport   celui du livre copi , sans que l'on puisse identifier la source de ces compl ments, ou si de multiples remaniements tels que des d placements de p ricopes sont observ s, on peut parler de r écriture.

C'est par exemple le cas d'une s rie de cinq manuscrits appel s « Pentateuque retravaill  ». Ces manuscrits montrent des ph nom nes d'harmonisation tels que ceux  voqu s plus haut, notamment entre diff rents passages de la Gn, ou entre Nb et Dt⁴⁰. Mais ils contiennent  galement des  l ments nouveaux, ou plus pr cis ment absents des recensions connues du Pentateuque. Il ne s'agit pas non plus d'une harmonisation avec *Jub*, car les deux textes sont nettement diff rents, et il n'est pas certain que *Jub* soit ant rieur   cet  crit. Il est possible que les deux  uvres int grent des traditions communes, ou m me que *Jub* ait connu et exploit  ce « Pentateuque r ecrit »⁴¹.

D'ailleurs,  tait-il per u comme un Pentateuque r ecrit, ou comme un Pentateuque « tout court »? Autrement dit, o  s'arr te la r daction d'un livre? Quelle phase r dactionnelle est-elle consid r e comme finale? Et par qui? Nous touchons ici   la question de la fixation du texte, peut- tre li e   une hypoth tique promulgation de la Tora. L' diteur du *Reworked Pentateuch*, Emanuel Tov, qui ne consid rait pas ces manuscrits comme bibliques et ne les avait donc pas comptabilis s comme tels dans le volume d'index des *Discoveries in the Judaean Desert* paru en 2002⁴², a chang  d'opinion depuis et les mentionne parmi les manuscrits bibliques dans son nouvel index paru en 2010⁴³. Il y parle de « texte biblique aberrant », mais peut- tre pourrait-on plus sobrement parler de « recension nouvelle ».

39. Voir, par exemple, Jean-Claude DUBS, « 4Qpal o-Exode^m (4QpaleoExod^m). 4Q22 », dans *La Biblioth que de Qumr n, Volume 2, op. cit.* [n. 27], p. 55-65.

40. Pour une pr sentation rapide, voir Sidnie White CRAWFORD, *Rewriting Scripture in Second Temple Times*, Grand Rapids, Mich., Eerdmans, « Studies in the Dead Sea Scrolls and Related Literature », 2008, p. 40-45. Pour un traitement exhaustif, voir l' tude r cente de Molly M. ZAHN, *Rethinking Rewritten Scripture. Composition and Exegesis in the 4QReworked Pentateuch Manuscripts*, Leiden, Brill, « Studies on the Texts of the Desert of Judah 95 », 2011.

41. M. M. ZAHN, *op. cit.*, p. 81.

42. E. Tov, *The Texts from the Judaean Desert. op. cit.* [n. 27], p. 167-170.

43. E. Tov, *Revised Lists, op. cit.* [n. 16], p. 112-117.

Le phénomène de réécriture est bien connu des biblistes, puisque Ch est en grande partie une réécriture de Sa et Rois. Une réécriture a-t-elle sa place dans le canon biblique? Voilà une question inattendue, alors que nous nous intéressons aux phénomènes de réécriture comme indices possibles de l'autorité de l'œuvre que l'on veut réécrire. Envisageons plusieurs solutions.

On pourrait imaginer que la réécriture vise seulement à expliquer le texte, et ne cherche donc pas à se substituer à lui ou à usurper l'autorité qui lui revient. Mais pourquoi, alors, ne pas adopter une structure de commentaire, telle que nous l'avons évoquée plus haut? On pourrait donc plutôt supposer que l'œuvre réécrite est destinée à supplanter sa source. Cette dernière devient dès lors inutile, redondante, surtout lorsque l'on sait le coût de production d'un manuscrit. Mais il y a une autre possibilité: les deux œuvres peuvent cohabiter, en dépit de leur caractère redondant, et être finalement intégrées au canon biblique. Ce sera le cas pour Ch et, si l'on s'intéresse au canon chrétien, pour les évangiles synoptiques. Une réécriture peut s'émanciper par rapport au texte de départ sans pour autant perdre tout espoir d'entrer dans le canon.

Paraphrase

Passons à un degré supérieur de réécriture, où le rédacteur ne se contente pas d'harmoniser ou de compléter l'œuvre: il reprend la formulation même du texte. On aboutit ainsi à une forme de paraphrase, qui laisse malgré tout entrevoir le texte source. Et c'est bien là le problème: nous regardons cette œuvre inconnue à travers le prisme canonique, si bien que toute affinité avec le texte biblique nous conduit à reléguer la nouvelle œuvre au rang de paraphrase, ou pire, d'apocryphe. Ainsi avons-nous évoqué l'*Apocryphe de la Gn*, l'*Apocryphe de l'Ex*, une *Paraphrase de Jos*, etc.

S'il s'avère que ces œuvres sont bel et bien fondées sur les livres que nous connaissons, elles pourraient de fait en souligner la valeur, même si l'on pourrait argüer qu'elles en révèlent aussi les carences ou inadéquations qu'elles cherchent à pallier. Mais il appert que les liens textuels formels entre ces œuvres et leurs sources putatives sont souvent minces, voire inexistantes. Il est donc possible que leur rapport soit inverse et que ces œuvres, quoique découvertes récemment, comptent en réalité parmi les sources dans lesquelles ont puisé les auteurs des livres dits «bibliques». Peut-être n'est-il d'ailleurs pas nécessaire de supposer une dépendance directe dans un sens ou dans l'autre, les deux œuvres reflétant alors des traditions communes.

L'appellation «apocryphe» ou «paraphrase» me semble dès lors fâcheuse, car elle suppose et conforte artificiellement le statut «canonique» des livres auxquels il est fait référence, statut que nous cherchons justement à évaluer. C'est

un cas de raisonnement circulaire contre lequel le spécialiste doit impérativement se prémunir.

Recueil

Un dernier cas de regroupement pourrait s'avérer des plus pertinents pour notre enquête : il s'agit de la juxtaposition de plusieurs livres, copiés l'un après l'autre, et formant ainsi un recueil, voire un corpus.

Plusieurs manuscrits de la mer Morte sont ainsi présentés parfois comme rassemblant deux ou trois livres tels que Gn et Ex, ou Lv et Nb. Si une tradition visant à copier ces livres ensemble, dans cet ordre, est déjà établie au tournant de notre ère, nous avons là un argument important en faveur de l'autorité non seulement propre à chacun de ces livres, mais également collective au sein de ce que l'on pourrait appeler un canon.

Il convient néanmoins d'être prudent et d'examiner les éléments matériels qui ont conduit les éditeurs à supposer l'existence de tels recueils. Ainsi, dans la plupart des cas envisagés, aucun fragment ne contient la fin d'un livre et le début du suivant. C'est sur la base d'affinités paléographiques et codicologiques que les éditeurs ont conclu que les fragments de l'un et l'autre livre appartenaient au même manuscrit. Or l'activité d'un scribe ne se limite pas à la copie ponctuelle d'un manuscrit. Un même scribe peut copier un premier livre sur un premier manuscrit, puis un second livre sur un second manuscrit. Les éditeurs ont donc parfois proposé de tels regroupements sur la base de leurs *a priori* quant à la composition du canon, regroupements qui ont ensuite été signalés dans des études similaires à la nôtre comme argument en faveur de la composition du canon au tournant de notre ère. C'est évidemment un argument circulaire, qu'il faut contrer en vérifiant la réalité matérielle de ces regroupements.

Vérification faite, les cas de juxtaposition se limitent à la Tora et aux XII⁴⁴ : en 4Q11, trois lignes séparent probablement la fin de la Gn et le début de l'Ex ; en 4Q364, une ligne sépare la fin du Lv et le début des Nb ; en 4Q77, So est suivi par Ag ; en 4Q82, Am est suivi par Ab ; en Mur88, Jon est suivi par Mi, lui-même suivi par Na ; Ha est suivi par So, lui-même suivi par Ag, lui-même suivi par Za. Notons néanmoins que ce manuscrit est plus tardif, à dater du I^{er} s. de notre ère.

Quelques remarques s'imposent. Tout d'abord, les cas où la juxtaposition de deux livres identifiés est assurée sont bien plus rares que ce qui est habituellement annoncé. Ils concernent surtout les XII, avec un ordre qui correspond à celui de

44. Je n'ai retenu que les cas où la juxtaposition de deux livres identifiés est assurée, *contra* E. Tov, *Scribal Practices, op. cit.* [n. 9], p. 165-166.

la Bible hébraïque, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs⁴⁵. Quant à la Tora, aucun manuscrit ne contient de manière assurée les cinq livres que l'on pourrait en ce cas qualifier de Pentateuque; on observe néanmoins que Gn peut être suivi par Ex, et Lv par Nb, ce qui correspond là encore à l'ordre de la Bible hébraïque.

Ces cas de juxtaposition, tant pour la Tora que pour les XII, montrent que certains écrits sont perçus comme formant une unité cohérente, qui peut être considérée dans son ensemble, et ce à plusieurs échelles: ainsi les XII seront-ils considérés comme formant un seul livre, du même gabarit que les trois Grands prophètes (És, Jr, Éz), tandis que la Tora de Moïse sera considérée comme une des trois grandes sections de la Bible hébraïque. Dans les deux cas, ces regroupements témoignent de l'autorité dont jouissent ces œuvres, non seulement individuellement, mais ensemble. On approche au plus près la notion de canon biblique au sens large, ouvert, non encore clos.

VII. Conclusion

Au cours de notre étude, nous avons tenté de cerner les divers usages à même de révéler le statut d'« Écriture » – disons l'autorité – d'un texte au tournant de notre ère. Plusieurs critères ont été envisagés, du simple processus d'écriture à la création d'un recueil en passant par la rédaction de commentaires ou divers emplois liturgiques. Que peut-on conclure quant à l'autorité ou à la proto-canonité de certains écrits au tournant de notre ère?

1. Tout d'abord, la Tora semble bel et bien jouir d'une autorité fondamentale reconnue dans les divers mouvements juifs. Elle est abondamment copiée, commentée, citée, traduite, amplifiée, utilisée en liturgie, et fait même l'objet de recueils. En revanche, un doute demeure quant à la liste ou à l'ordre des livres qui la composent, tandis que le texte n'en semble pas non plus figé.

2. Les Ps semblent eux aussi jouir d'une grande popularité, tant à Qumrân que chez Philon ou dans le NT. Ils sont connus, copiés, cités, rassemblés, et même commentés. Ils jouissent en outre, dans certains milieux du moins, d'une autorité due à leur caractère prophétique, tant au niveau de leur contenu que du

45. Notamment dans les manuscrits de la Septante; voir, par exemple, l'introduction de Jean-Daniel MACCHI, «Les Douze Petits Prophètes», dans *Introduction à l'Ancien Testament*, *op. cit.* [n. 2], p. 459-463. D'autres manuscrits de la mer Morte pourraient présenter un ordre différent, notamment 4Q76[XII^a] (Ml, Jon, Za), 4Q80[XII^e] (Ag, So), et 4Q81[XII^f] (Mi, Jon). Mais ces données sont conjecturales, aucune juxtaposition directe n'étant attestée.

personnage auquel ils sont associ s, David. En revanche, la liste et l'ordre des Ps ne sont pas encore fig s.

3. Parmi les proph tes,  s est le plus en vue dans l'ensemble des t moins ; ce ph nom ne n'est pas simplement d    sa taille, car d'autres livres du m me gabarit – y compris Jr,  z ou *H n* – arrivent souvent loin derri re. Ce n'est pas le cas des XII, qui ont semble-t-il d j   t  rassembl s pour former un corpus proph tique et sont fr quemment cit s et m me comment s, sans parler du souci de r vision de leur traduction grecque.

4. Au del  de ces quelques livres, il para t hasardeux d'affirmer l'autorit  scripturaire d'une  uvre dans l'ensemble du juda sme au tournant de notre  re. Certaines sont tant t tr s populaires, tant t virtuellement absentes. Ainsi *H n* et Dn sont-ils largement attest s   Qumr n, et devaient donc jouir d'une autorit  majeure dans certains milieux apocalyptiques. La *R gle de la Communaut *, l'* crit de Damas* ou les *Cantiques du sabbat* pouvaient de m me jouer un r le central dans la vie de certaines communaut s, tout en  tant, semble-t-il, totalement ignor s par d'autres.

  l'issue de cette enqu te sommaire, quelques remarques s'imposent :

1. Tout d'abord, aucun crit re d'identification binaire n'a  t  relev . On aurait pu imaginer, par exemple, que la copie des manuscrits « bibliques » relève d'une proc dure sp cifique, comme ce sera le cas plus tard au sein du juda sme rabbinique.   Qumr n, il n'en est rien.

2. Plus g n ralement, aucun crit re ne semble   lui seul suffire   montrer l'autorit  d'un texte. Nous avons   chaque fois pu montrer les limites de la solution envisag e, en raison notamment du caract re fragmentaire et accidentel de la documentation dont nous disposons. Il faut donc syst matiquement relativiser les r sultats obtenus, d'une part, et, d'autre part, combiner si possible un ensemble de crit res.

3.   l'oppos , il faut r sister   la tentation d' tablir une grille compl te de crit res qui permettrait de calculer, chiffres   l'appui, le degr  de canonicit  d'un livre. L  encore, les limites de notre documentation ne nous permettent pas d'effectuer de tels calculs avec une marge d'erreur n gligeable. On peut en revanche observer des tendances, qui ne sont pas n gligeables non plus, et m ritent d' tre exploitt es au mieux.

4. Lorsque la combinaison de diff rents crit res aboutit   un avis mitig  quant   l'autorit  d'une  uvre, une solution fr quente consiste   lui attribuer une autorit  moyenne, inf rieure   celle d'autres textes parmi les plus c l bres. Cette solution est certes envisageable, mais pas in luctable, et se heurte parfois   certains usages qui se justifient difficilement si l' uvre ne jouit que d'une autorit  moyenne. Je proposerais alors une autre solution, selon laquelle l' uvre en question jouirait d'une grande autorit  dans certains milieux et pas dans d'autres.

Ainsi, le très faible nombre de citations *d'Hén* dans le NT ne signifie-t-il pas qu'il y jouit d'une autorité tout aussi faible; au contraire, l'unique citation néotestamentaire lui confère la plus haute autorité. Mais cette autorité est restreinte à un cercle réduit, minoritaire parmi les rédacteurs du NT.

5. Si nous cherchons à établir l'autorité ou la proto-canonité d'un texte ou d'un groupe de textes, nous ne pouvons pas la supposer, ou exploiter telles quelles des données qui la supposent; ce serait un raisonnement circulaire. Or, les éditeurs ont le plus souvent – consciemment ou non – analysé et agencé les fragments en fonction du canon. De même, les concordances, inventaires et autres index font d'emblée une distinction entre manuscrits bibliques et non bibliques. Enfin, certaines études portant sur le canon à Qumrân se contentent de déterminer quels livres bibliques l'étaient déjà à Qumrân, faisant ainsi l'impasse sur des œuvres pourtant majeures. Le risque de raisonnement biaisé ou circulaire guette à tous les niveaux, y compris dans la simple utilisation des éditions diplomatiques. Un qumrânologue averti en vaut deux!